

Projet alternatif à l'obligation scolaire des mineurs étrangers non accompagnés en décrochage scolaire et/ou en difficultés d'adaptation aux pratiques d'enseignement classiques via des entreprises de formation par le travail

Il s'agit d'un partenariat entre l'Association Joseph Denamur (Centre El Paso), promoteur du projet ; le Nouveau Saint Servais, opérateur de formation et le Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance de Suarlée. Nous sommes partis d'un constat : le système scolaire belge, malgré l'ensemble des filières proposées, ne répond pas entièrement aux besoins et aux profils de certains mineurs étrangers non accompagnés. Les arrivées tardives sur le territoire, rythmes et méthodes de travail inadaptés, absences diverses, décalage culturel et non obtention de titre de séjour les exclut parfois du système scolaire.

Nous ciblons des mineurs étrangers non accompagnés en difficultés d'apprentissage et/ou en difficulté administrative dont la scolarité est décousue ou inexistante, dont le parcours d'errance est parfois multiple et/ou le profil psychologique perturbé. Pratiquement, nous permettons à 5 MENA d'avoir accès à un opérateur de formation capable de déployer un dispositif pédagogique particulier fondé sur la transmission pratique du savoir, l'accompagnement et le compagnonnage en entreprise. Les stagiaires répondent à l'obligation scolaire par une inscription au CEFA de Suarlée (dans un Module de Formation Individualisé) leur permettant de bénéficier d'un encadrement psycho-socio-pédagogique. Ils pourront s'exercer soit aux métiers de la construction, de l'électricité, de la restauration, bénéficiant parallèlement d'un accompagnement pédago-technique. Les jeunes se rendent en entreprise toute la semaine de 8h30 à 16h30. Ils reçoivent une indemnité de formation d'un euro brut de l'heure qui favorise la motivation à participer aux activités des EFT, ainsi qu'à l'accrochage scolaire.

Personne de contact : Nathalie Cuvellier, accompagnatrice CEFA (0479/66.89.19.)